

Covid-19 : enseignement à distance : dans deux semaines au plus tard

FAISANT suite au communiqué lié à la prolongation de la suspension des cours dans les établissements publics et privés sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre, le ministre de l'Education nationale chargé de la Formation civique, Patrick Mouguiama-Daouda, a annoncé hier la mise en œuvre d'un programme de travail à distance, dans les tout prochains jours.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Education nationale, Patrick Mouguiama-Daouda, a annoncé hier le début de l'expérimentation de l'enseignement à distance (télé-enseignement) pour les élèves inscrits en classe d'examen dans deux semaines au plus tard. En effet, lors d'une conférence de presse, réalisée via le télé-travail au sein de son département ministériel, le ministre Mouguiama-Daouda a clarifié un ensemble de points évoqués dans sa note circulaire du dimanche dernier.

Ce nouveau programme de travail, qui se veut une solution alternative, en raison de la pandémie de coronavirus dans notre pays, vise à maintenir les élèves dans un cadre d'apprentissage et de formation. "La situation nous commande de mettre en œuvre des outils novateurs et des solutions alternatives dans le cadre de l'enseignement à distance. Compte tenu de notre système éducatif actuel, de son état, nous ne pouvons pas convenablement satisfaire cette exigence. Cela prendra du temps, mais nous sommes aidés par les partenaires internationaux et nationaux. (...)", a indiqué le ministre.

Conscient de la difficulté de la mise en œuvre de ce nouveau programme sur l'ensemble du territoire national, le patron de l'éducation a été clair : "Quand on parle d'enseignement à distance, il faut voir plusieurs contraintes qui doivent être prises en compte pour la mise en œuvre de cette méthode. Il y a la question des infrastructures, qui fait appel aux canaux de diffusion que peuvent être la presse écrite, audiovisuelle, le télé-enseignement ou le

numérique. Ensuite, (...) les enseignants et les inspecteurs qui vont définir, concevoir les contenus pédagogiques, car il s'agit de l'enseignement et on ne s'improvise pas dans le secteur de l'éducation nationale", a souligné le ministre. Non sans reconnaître que "nous n'avons pas de solutions numériques pour le primaire". Pour cette première phase d'expérimentation, le ministre de l'Education nationale a indiqué : "nous voulons d'abord privilégier les classes d'examen, et tout cela est en train d'être mis en place. Et dans les jours qui viennent, un plan d'action sera proposé et va commencer à occuper nos enfants."



Le ministre a tenu son point de presse en téléconférence.

L'option télé-enseignement ?

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

Le gouvernement gabonais, à travers le ministère de l'Education nationale, vient de décider de la prolongation, jusqu'à nouvel ordre, de la fermeture des écoles, lycées et collèges sur l'ensemble du territoire national. Les cours n'ont donc pas repris hier comme initialement prévu. Le contexte sanitaire actuel lié au Covid-19 et aux mesures prises par les autorités pour contrer la propagation de cette pandémie dans notre pays ne permet pas aux élèves et enseignants, de reprendre le chemin de l'école.

En même temps que le gouvernement se bat pour limiter la propagation du coronavirus au Gabon, il réfléchit sur la façon de poursuivre l'éducation pendant cette crise sanitaire. C'est dans ce contexte que le ministre de l'Education nationale, Patrick Mouguiama Daouda, envisage

le développement des méthodes d'enseignement alternatives et novatrices. Parmi lesquelles, l'enseignement à distance ou le télé-enseignement. Comme son nom l'indique, c'est une forme particulière d'enseignement à distance. Une application adaptée, notamment, à l'enseignement spécialisé, soit dans les universités, permettant de bénéficier des meilleurs cours existants, soit comme une option à bas coût pour la formation continue des professionnels, en utilisant des outils de télécommunication. Cette méthode d'enseignement déjà expérimentée, en France, au Sénégal et au Maroc, etc., devrait donc permettre aux apprenants de bénéficier de cours par correspondance durant cette période de crise sanitaire, grâce à des supports et canaux de diffusion divers : télévision, radio, internet. Le télé-enseignement aurait, entre autres, comme points positifs : la formation chez soi, dans le contexte actuel, avec plus



Le télé-enseignement, une méthode d'apprentissage qui sied au contexte actuel.

de flexibilité dans la gestion du temps. Une continuité pédagogique en somme. Mais le télé-enseignement suppose aussi un certain nombre de contraintes (mise en place des

outils didactiques et pédagogiques, formations, coût et accès aux services numériques...) que devra résoudre le Gabon s'il opte pour ce mode d'enseignement.